

Vigne sauvage

*Vitis vinifera subsp.
sylvestris*



Détail de la feuille et inflorescence
de Vigne sauvage
© N. BIANCHIN, CBN Massif central

Autres taxons concernés par le PNA

Vigne sauvage

Historique

Espèce indigène connue depuis plusieurs milliers d'années en France selon des restes archéologiques.

Description botanique

La Vigne sauvage est une liane vivace, très sarmenteuse, au port grimpant lui permettant d'atteindre 25 m de hauteur dans les arbres ou le long de falaises.

Ses bourgeonnements sont ouverts, petits, densité moyenne à très forte de poils laineux blancs. Ses rameaux herbacés sont généralement de couleur vert tendre, longs, striés avec quelques poils laineux. Les nœuds bien visibles et mérithalles (entre-nœuds) striés, longs, écorce s'exfoliant sous forme de lanières. Les bourgeons sont petits et globuleux et les vrilles, bifides ou trifides. Les feuilles adultes sont simples, à dents mucronées peu nombreuses, fréquemment révolutes, petites (souvent inférieures à 10 cm), entière ou trilobées (rarement 5-lobées), vert foncé rougissant fréquemment à l'automne, avec quelques poils laineux à la face supérieure et avec une densité moyenne à forte de poils à la face inférieure. Le sinus pétiolaire est généralement ouvert à bords non recouvrant et le pétiole est souvent rougeâtre et glabrescent.

Ce taxon est dioïque et présente des inflorescences courtes (10 cm), de petites grappes lâches à petites baies (moins d'1 cm) arrondies, noir violacé portant 1 à 3 pépins.

Attention : le risque de confusion avec *Vitis vinifera* subsp. *vinifera* est grand car les 2 sous-espèces peuvent se côtoyer mais les fruits de cette dernière sont nettement plus gros et sucrés à maturité, le sinus pétiolaire des feuilles est souvent plus fermé. Les feuilles de la Vigne sauvage rougissent plus tôt à l'automne. *Vitis riparia* se distingue assez facilement de la Vigne sauvage par ses feuilles à dents apicales marquées en forme de « cornes de taureaux » et l'absence de poils laineux à la face inférieure.

Ecologie

Taxon héliophile appréciant les sols frais en profondeur, on la retrouve en ripisylves et forêts, souvent en lisières ou clairières ainsi qu'au sein d'éboulis boisés de milieu et pied de versant. Quelques pieds isolés ont été contactés dans des haies ou des forêts de plaine ou de plateau.

Répartition

Auparavant présente largement au sud d'une ligne Nantes-Metz, l'espèce s'est aujourd'hui réfugiée, depuis la crise du phylloxera, dans les forêts alluviales des régions Grand-Est, Bourgogne Franche-Comté, Centre-Val-de-Loire, Auvergne-Rhône-Alpes, Nouvelle-Aquitaine, Occitanie, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse. Elle est exceptionnelle dans le périmètre du PNA, à l'exception peut-être de la Camargue où plusieurs populations sont connues.

Statuts

- Statut d'indigénat : indigène
- Statut(s) réglementaire(s) : espèce végétale protégée sur l'ensemble du territoire français métropolitain (Article 1)
- Statut(s) non réglementaire(s) Auvergne-Rhône-Alpes : Déterminante de ZNIEFF en zone alpine et dans le secteur de la plaine du Rhône.
- Menace France : LC (préoccupation mineure)
- Menace Rhône-Alpes : DD (données insuffisantes)
- Rareté : RR (très rare)



Liane de Vigne sauvage s'élevant dans la canopée
© N. BIANCHIN, CBN Massif central